

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

DÉLÉGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet Bureau de la Communication Interministérielle

Fort-de-France, le 25 février 2014

Communiqué de presse

Le CROSS coordonne une opération d'aide médicale en mer au profit de 4 personnes à bord d'un catamaran français dans le canal de Sainte Lucie

Mardi 25 février 2014 à 14h47, le CROSS reçoit un appel du CODIS 972 relayant l'appel d'un cadre de la société de « day-charter » armant le catamaran de 23 mètres de long et mentionnant la présence à bord de 4 personnes blessées victimes de brûlures, dont 1 enfant de 8 ans. Le catamaran impliqué se situe alors dans le canal de Sainte Lucie en route vers la Martinique.

Le CROSS, en lien avec le SAMU 972 de coordination médicale maritime, a aussitôt après l'alerte, diligenté une équipe médicale à bord composée d'un médecin et d'un infirmier, à l'aide de l'hélicoptère de la sécurité civile Dragon 972.

L'équipe médicale à bord a pu prodiguer les premiers soins alors que le navire faisait route rapidement vers le port du Marin. A leur arrivée, les blessés ont été dirigés vers les structures hospitalières adéquates.